

Colloque Finances publiques et codification

Jeudi 16 janvier 2025

Paris, 139 rue de Bercy / CASC

MATINÉE

8h30	Café d'accueil
9h	Discours d'ouverture des invités-partenaires / Accueil institutionnel <ul style="list-style-type: none"> • Le Ministre chargé du Budget et des Comptes publics ou son représentant - <i>Sous réserve de confirmation.</i> • Le Ministre chargé des Outre-mer ou son représentant – <i>Sous réserve de confirmation.</i> • Le Président de la Polynésie française représenté par M. Warren DEXTER, Ministre de l'économie, du budget et des finances de la Polynésie française, en charge des énergies.
9h40	Propos introductifs <ul style="list-style-type: none"> • M. Antony GEROS, Président de l'Assemblée de la Polynésie française. • M. Guillaume ROBERT, Directeur général adjoint des finances publiques.
10h	Cadre général de la codification du droit métropolitain et son articulation avec le droit ultra-marin <ul style="list-style-type: none"> • M. Bernard STIRN, Vice-président de la Commission supérieure de codification, Président de section honoraire au Conseil d'État, membre de l'Institut. • M. Florian ROUSSEL, Maître des requêtes au Conseil d'État. • M. Rémy CABRILLAC, Professeur à la faculté de droit et de science politique de Montpellier.
10h30	Session n°1 — Finances publiques et codification : une antinomie ? <p><i>Comment l'État aborde la codification dans le domaine des finances publiques, pour lui-même ainsi que pour les Collectivités locales ? Le rapport en Outre-mer entre codification et finances publiques. Le domaine des finances publiques a-t-il fait l'objet d'une codification dans les autres États européennes ou du Pacifique sud ?</i></p> <p><u>Intervenants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Étienne DOUAT, Président de la Société française de finances publiques. Professeur agrégé de droit public à l'Université de Montpellier. • M. Manuel TIRARD, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris Nanterre. • M. Jean-Paul PASTOREL, Vice-président du conseil d'administration de l'Université de la Polynésie française. Professeur de droit public.
11h30	Pause-café
11h45	Session n° 2 — Finances publiques et codification : l'innovation polynésienne <p><i>Genèse du code des finances publiques de la Polynésie française. Présentation de la méthodologie et des difficultés pour déterminer les éléments essentiels de la codification</i></p>

(plan, périmètre et répartition de compétences entre l'État et le Pays). Présentation du code.

Intervenants :

- Mme Batina VINCENTI, Directrice adjointe du budget et des finances de la Polynésie française.
- Mme Flore PONCET, Responsable du bureau juridique de la direction du budget et des finances de la Polynésie française.

13h00

Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

14h30

Session n° 3 - Finances publiques et codification : vecteur d'adaptation et d'originalité

Quelles perspectives et marge de manœuvre pour la Polynésie française en matière de responsabilité financière des gestionnaires publics et de contrôle ? L'exemple de la loi du Pays de la Polynésie française instaurant un régime de droit public des créances et des dettes au service de l'action publique.

Intervenants :

- Mme Stéphanie DAMAREY, Vice-Présidente de l'Université de Lille. Professeur agrégé de droit public.
- M. Jean-Baptiste VILA, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de la Polynésie française.

15h45

Session n°4 –Finances publiques et codification polynésienne : modernisation de l'action publique

Finances publiques et codification polynésienne, ou comment moderniser l'action publique : En quoi la codification polynésienne des finances publiques s'inscrit-elle dans une démarche de modernisation ? Quels sont les leviers de modernisation de la gestion des finances publiques ? Qu'est-ce qu'une norme moderne ?

Intervenants :

- M. Warren DEXTER, Ministre de l'économie, du budget et des finances de la Polynésie française, en charge des énergies.
- M. Éric BARBIER, Directeur du service des gestions publiques locales, des activités bancaires et économiques.
- M. Franck BLETTERY, Directeur des finances publiques en Polynésie française.

17h

Discours de clôture

- Mme Amélie VERDIER, Directrice générale des finances publiques.

Ce colloque est organisé en partenariat avec :



Publié dans la revue .

